

Dijon. 23 juillet 1897.

Bon ben cher ami,

Merci d'avoir bien voulu faire pour moi auprès de M. Larroude une démarche d'autant plus embarrassante que l'issue défavorable en était certaine. Depuis que j'ai vu le dernier numéro de la Revue de l'Enseignement, transformée, j'ai compris qu'il ne fallait pas songer à lui proposer un travail de longue haleine. Et je ne vous laissais faire, abusant peut-être un peu de votre complaisance, que pour en avoir le cœur net. — Ayant réfléchi à tout cela ces jours derniers, j'ai partagé absolument votre

avis qu'il ne peut pas l'appeler à  
la porte de la Revue critique, ni  
d'une autre publication du même  
genre. Si je n'éprouvais pas le  
refus absolu, je me heurtais à  
des exigences et à des conditions  
qui m'entraîneraient beaucoup trop  
je m'étais donc de suite décidé  
à profiter de l'accueil large et  
expansif de la Revue bourguignonne,  
d'autant plus que les souscripteurs  
avaient été engagés d'avance en  
prévision de l'éventualité qui se  
réalisait. A certains égards, cela  
m'allait beaucoup mieux. J'étais  
absolument maître des dimensions  
et de la forme de mon travail.  
Je pensais en publier dans le  
prochain numéro peu ou beaucoup  
à mon gré, et commencer par donner  
la première partie que j'ai faite,

seul à son gré, grâce aux lais de  
vacances, je ne pouvais pas ~~être~~  
d'ici à novembre, y joindre la  
seconde dont les matériaux sont à  
peu près réunis, et la rédaction  
reste seule à faire. Avec cela, je  
pouvais, je crois, obtenir des conditions  
fort acceptables pour un petit  
tirage à part - Cela allait tout seul.  
Et voilà que je me trouve entraîné  
dans mes arrangements par un  
télégramme un peu énigmatique de  
Bartin, qui me demande de ne  
me engager d'aucun côté, avant  
d'avoir reçu une lettre qui il m'annonce  
j'attends celle-ci. Mais je doute  
qu'elle modifie mes résolutions. Et  
la raison principale, pour moi du moins,  
c'est que la chose est entendue avec  
la Revue bourguignonne dans des conditions  
qui me rendent la retraite défectuelle.  
D'autre part, je persiste à penser comme

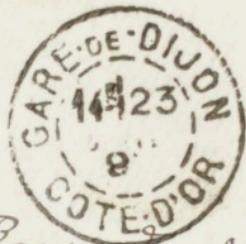
je vous l'ai dit, j'ai vu que mon modeste  
et technique travail serait un précieux  
appui pour l'œuvre de Barth, dont la  
tendance est fort distincte. Je ne puis me  
qu'indiquer les études de jurisprudence historique  
comme un des moyens pratiques de découvrir  
les lois d'une nouvelle méthode. Ce n'est  
donc pour moi qu'une conclusion secondaire,  
La conclusion générale est une affirmation  
d'idées que peu de personnes, j'ai vu,  
sont disposés à accepter pour l'instant,  
et qui par conséquent n'aurait bien plus  
qu'elle ne pourrait servir à l'œuvre  
de Barth.

En tout cas, et pour ce qui est de vos  
précieuses démarches, merci encore un fois.  
Rien de plus à faire pour le moment. Si le  
travail un jour fait vos honneurs en valant  
la peine, j'aurais, en effet, en espérant  
une opportunité qui ne serait actuellement  
impossible. Mais ce ne sera pas avant le  
prochain prochain. Peut-être à ce moment  
la Revue de l'Enseignement admettra-t-elle des  
articles de plus de 2 pages. Car j'ai assuré qu'il me  
serait à priori impossible de me contenter  
à ce point.

Je suis heureux de savoir que votre  
solitude a été agréablement rompue par  
la visite inattendue de Madame Laboulaye. Elle  
me prouve en même temps que vos efforts ont bien  
de mon côté, j'ai de bonnes nouvelles  
et n'attends que le jour de la semaine  
prochaine pour aller en chercher moi-même  
la confirmation à la Barbine.

Je reste bien affectueusement votre.  
J. Ferry

77  
111



Monsieur Raymond Labille.

Professeur à la Faculté de droit.

10 bis. rue du Pré-aux-clercs

Paris.

